



Doudeville



Capitale de l'eu

ARRETE MUNICIPAL de CIRCULATION**N°81-11-2025****Commune de DOUDEVILLE****Seine-Maritime**

Le Maire de DOUDEVILLE,

Vu, le Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière,

Vu, l'arrêté n°2025-34 de la commune de Harcanville en date du 16 octobre 2025,

Vu, l'arrêté n°73-10-2025 de la commune de Doudeville en date du 17 octobre 2025,

Considérant la demande de NGE – EHTP Normandie, concernant les travaux de pose de réseaux d'eau pluvial, eau potable et assainissement, à compter du 12 novembre et jusqu'au 19 décembre 2025, au niveau de la rue Cacheleu – 76560 Doudeville,

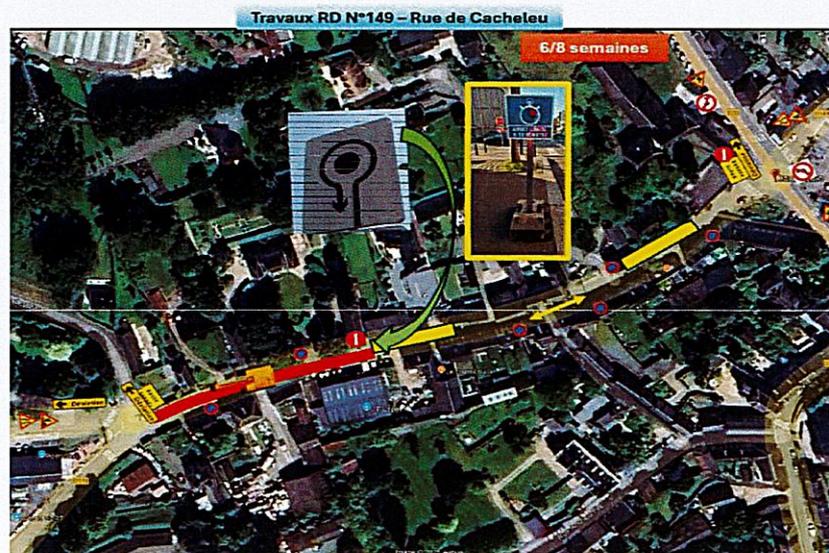
ARRETE

Article 1^{er} : A compter du 12 novembre et jusqu'au 19 décembre 2025, NGE – EHTP Normandie interviendra au niveau de la rue Cacheleu 76560 Doudeville, afin de réaliser les travaux précités. Ainsi, la circulation sera interdite sauf riverains (muni d'un macaron), livraisons des commerces, services de secours et médicale. Le stationnement sera également interdit le temps des travaux.

Une déviation sera signalée en amont par l'entreprise, notamment au carrefour rue Georges Renault et au niveau de l'intersection des rues Cacheleu – Pierre Lamotte – Colonel Person et Auguste Cavé à Doudeville.

Article 2^{ème} : Durant les travaux, les commerces restent ouverts et accessibles. Ainsi, afin de faciliter leur accès :

- la circulation peut être autorisée pour accéder aux commerces, et en fonction de l'avancement des travaux, un demi-tour sur la chaussée pourra être réalisée





2 places de stationnement seront réservées pour accéder aux commerces au niveau du parking Place Durozey
2 places de stationnement seront autorisées sur la portion des travaux rue Cacheleu, en fonction de l'avancement du chantier

Article 3^{ème} : Durant les travaux, pour les riverains de la rue Cacheleu, un point de collecte pour les déchets ménagers a été défini, et validé par les services de la communauté de communes Plateau de Caux, au niveau de Gamm Vert et au niveau du Carrefour du Lin- 76560 Doudeville.

A ce titre, les services de la communauté de communes Plateau de Caux mettront à disposition les contenaires.

Article 4^{ème} : Pour assurer la sécurité du site, l'éclairage public sera maintenu la nuit le temps des travaux.

Article 5^{ème} : Un dispositif signalera cette prescription et l'entreprise est invitée à prendre toute précaution, notamment vis à vis des piétons et des automobilistes, afin de garantir la sécurité des usagers, et de gêner le moins possible la circulation.

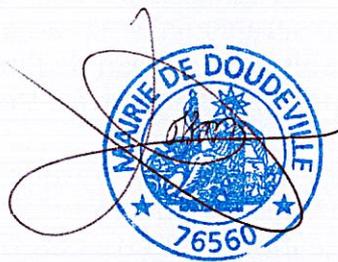
Article 6^{ème} : Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Doudeville, le 06 novembre 2025

Monsieur Le Maire,

Daniel DURÉCU

P.D. L. LOSSON



Ampliations :

- M. l'agent de police
- Gendarmerie
- Service Voirie
- D.D.R
- Service incendie
- Le demandeur
- Registre